



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

incendies

Question écrite n° 54752

Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge M. le ministre de l'intérieur sur la flotte aérienne de la sécurité civile. L'éventualité du remplacement des Trackers par des Air tractor 802F a été évoquée ces dernières années, et un test a été réalisé à l'été 2013. Il souhaite savoir quels enseignements il tire de cette expérimentation, et quels choix stratégiques il compte arrêter pour le renouvellement de cette partie de la flotte aérienne de la sécurité civile, qui devrait intervenir de 2016 à 2020.

Texte de la réponse

Le retrait programmé des avions S2F-Tracker a conduit à une réflexion sur l'évolution de l'ensemble de la flotte aérienne de la Base d'avions de la sécurité civile (BASC) avec la mise en place d'un groupe de travail dès septembre 2011. Les conclusions du groupe de travail, rendues en mars 2012, proposaient d'engager dès la saison feux 2012 une évaluation de l'Air Tractor AT-802. Pour des raisons techniques et financières, cette évaluation n'a pu se dérouler qu'en 2013. Les différents essais ont conduit la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises à écarter cet appareil, qui ne répond pas totalement aux nécessités opérationnelles découlant de la doctrine française de lutte contre les feux de forêt. Les études menées depuis lors conduisent à privilégier le remplacement des Tracker par des Dash 8 Q400 qui pourront être complétés le cas échéant par des Canadair CL415.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54752

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 avril 2014](#), page 3513

Réponse publiée au JO le : [8 décembre 2015](#), page 10013